

FICHE DE POSTE À EXIGENCES PARTICULIÈRES

IDENTIFICATION DU POSTE		REFERENCE	N°2-4
		INTITULE DU POSTE	Enseignant en I.E.M (Institut d'éducation motrice) Enseignant en UEE-EEAP (unité externalisée pour enfants et adolescents polyhandicapés)
		PLACE DU POSTE	- Institut d'éducation motrice (IEM) de Saint-Thys, Marseille 13010 - L'UEE-EEAP est implantée à l'école primaire Sainte Marthe Audisio, Marseille 13014.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	- Les IEM ont pour vocation la prise en charge d'enfants et d'adolescents souffrant d'un handicap moteur (essentiellement infirmité motrice cérébrale) avec ou sans troubles associés, les EEAP accueillent des enfants et adolescents polyhandicapés. Les élèves de l'IEM Saint-Thys sont majoritairement scolarisés par petits groupes au sein de l'unité d'enseignement. Si les enseignements sont en conformité avec les programmes, les retards dans les apprentissages peuvent être importants. Un partenariat avec des établissements de référence permet des temps de scolarisation en milieu ordinaire pour certains enfants ou adolescents en fonction de leur projet personnalisé de scolarisation et de leur projet personnalisé d'accompagnement. - L'UEE-EEAP est un dispositif médico-social accueillant les élèves à l'école.	
	FONCTIONS	- Pour l'IEM, l'enseignant intervient dans le cadre du projet de l'unité d'enseignement piloté par la coordonnatrice pédagogique, sous l'autorité fonctionnelle de la directrice de l'IEM et l'autorité pédagogique de l'IEN ASH. - Pour l'UEE-EEAP, l'enseignante assure les temps d'enseignement et coordonne l'unité, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'EMS et l'autorité pédagogique de l'IEN ASH.	
	MISSIONS	L'enseignant : - est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de la structure (pédopsychiatres, psychologues, éducateurs, etc.) et participe aux réunions institutionnelles de synthèse, de fonctionnement ou de formation, - construit et coordonne les projets des élèves, au sein de l'unité d'enseignement ou avec les classes de référence, - assure une mission d'enseignement auprès des élèves au sein de l'UE qui peut être interne à l'établissement ou externalisée dans une école ou un collège en fonction de l'âge des élèves, - formalise après évaluation une pédagogie adaptée et des parcours individualisés, - le cas échéant, accompagne la scolarisation en milieu ordinaire, en apportant aux enseignants les démarches et les outils adaptés aux besoins des enfants et des adolescents.	
	COMPETENCES	- Travailler en équipe, - posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des troubles, - mettre en œuvre des modalités et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées, - mettre en œuvre des modalités de travail adaptées aux spécificités de chaque enfant.	
	DIPLÔMES ET EXPÉRIENCE	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent (CAPA-SH)	
CONTEXTE ADMINISTRATIF	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.	
	REGIME HORAIRE	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.	
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p><u>Poste à exigences particulières</u> : (passage devant une commission d'entretiens), puis obtention du poste au barème. Les candidatures doivent être transmises à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 04 avril 2021, s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un curriculum vitae, - une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) - l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat. <p>Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.</p>	
	CONTACT	IEN ASH du secteur concerné : Mme Mahussier, IEN ASH Est ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr 0442211299	